



**ADLFI. Archéologie de la France -
Informations**
une revue Gallia
Occitanie | 2015

Mèze – Le Moulin à Vent

Fouille préventive (2015)

Ronan Bourgaut, Adrien Malignas, Guillaume Duperron et Ghislain Vincent



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/32031>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Ronan Bourgaut, Adrien Malignas, Guillaume Duperron et Ghislain Vincent, « Mèze – Le Moulin à Vent » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Occitanie, mis en ligne le 15 juillet 2020, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/32031>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Mèze – Le Moulin à Vent

Fouille préventive (2015)

Ronan Bourgaut, Adrien Malignas, Guillaume Duperron et Ghislain Vincent

- 1 La fouille préventive du « Moulin à Vent » a été réalisée sur la commune de Mèze, au sud-ouest de l'actuelle agglomération, par le service archéologie et patrimoine de la CCNBT en collaboration avec l'Inrap. Due au projet de construction d'un complexe immobilier, elle est consécutive à la réalisation d'un diagnostic de 3 ha réalisé en 2013 par la CCNBT (R. Bourgaut). Ce diagnostic avait confirmé les observations réalisées par D. Rouquette en 1975 puis par I. Bermond en 1992. Trois grands secteurs avaient été déterminés. Au sud-ouest, un épais niveau de paléosol montrait une mise en culture du terroir dès le IV^e s. av. J.-C. Des traces de plantations de vignes situées entre la fin du I^{er} s. et le II^e s. de notre ère pouvaient être rattachées à l'établissement rural. Un vallon assez peu déprimé, partant de l'établissement selon un axe nord-est – sud-ouest, servait à la fois de drain naturel et de chemin creux. Il conduisait en droite ligne vers une zone basse située en bordure de l'étang de Thau, au niveau de l'anse de la Conque. Un second secteur, au point le plus élevé de l'emprise, avait livré les vestiges de bassins vinicoles, d'une puissante canalisation maçonnée et de niveaux de dépotoirs. Le mobilier livrait une chronologie située dans le courant du haut Empire. Enfin le troisième secteur, à l'est, avait montré l'existence d'une exploitation du calcaire affleurant, également située durant le haut Empire. La présente opération de fouille a porté sur la zone de l'établissement rural antique et sur celle de la carrière.
- 2 Le site est localisé sur un socle pliocène constitué d'une alternance de lits d'argiles rouges-orangées, de sables grossiers, de conglomérat et de calcaire gréseux. Implanté au sommet d'un petit plateau, il surplombe l'étang de Thau, au sud-est, du haut d'une petite falaise de 6 à 7 m. La partie sud-ouest de l'emprise présente en revanche un très léger pendage, assez régulier et descendant vers le sud-ouest parallèlement au rivage vers le milieu palustre de l'anse de la Conque. À cet endroit, le toponyme de « Salins » est très éloquent et invite à proposer l'hypothèse d'une exploitation du sel marin dès les périodes anciennes. La position d'un établissement rural gallo-romain en situation sommitale et presque immédiatement sur le rivage, sans défense contre les vents dominants, lui confère un caractère atypique. D'un point de vue archéologique, il

s'intègre dans un maillage relativement dense de gisements gallo-romains comprenant grandes *villae* et établissements plus petits dans un rayon de 2 km autour de l'agglomération antique de Mèze.

- 3 C'est entre l'établissement et le bord de la falaise qu'ont été étudiés les fronts de taille visibles dans la roche. Ceux-ci ont été pratiqués au sein de la couche gréseuse ainsi que dans les niveaux de sables agglomérés ou dans les lits d'argiles, ce qui marque bien le caractère opportuniste de cette exploitation. L'un ou l'autre des matériaux trouvait en effet son utilité selon les différents besoins en termes de constructions ou d'activités artisanales. Dans les parties les plus homogènes du niveau de calcaire gréseux, l'extraction de blocs s'est faite selon des procédés montrant une relative maîtrise de la discipline : les saignées de havage réalisées au pic de carrier ou à l'escoude alternent avec des pans dressés au pic, marquant l'enlèvement de blocs calibrés. Les couches géologiques sous-jacentes ont à leur tour été entamées pour la récupération de matériaux plus grossier. Les très rares structures construites observées sur la fouille utilisent exclusivement du calcaire gréseux. Il provient manifestement de ce secteur ou de fronts mineurs, repérés en divers endroits du site. Le mobilier céramique associé à ces fronts d'extraction livre un *terminus post quem* de la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. (sigillée sud-gauloise Drag. 29b et Drag. 35-36), voire même fin 1^{er} ou courant 2^e s. (céramique africaine de cuisine Hayes 197, mais peut-être intrusive ?). Le banc d'argile a été exploité au sein d'un important creusement de 5 m de largeur sur près de 2 m de profondeur, au centre de l'emprise. Le creusement de ce « puits » d'extraction est antérieur à la construction d'un grand abreuvoir dans cette cavité et peut être daté de la période tardo-républicaine.
- 4 À cette époque, on ignore l'aspect et l'activité principale de cet établissement rural. Le paléovallon, utilisé comme chemin creux sans doute dès le deuxième âge du Fer, est un élément structurant majeur au 1^{er} s. av. J.-C. Le rôle viaire de ce pli du terrain menant en pente douce à la rive de l'étang est confirmé par des réaménagements successifs, indiquant un constant souci d'entretien. Il est d'abord muni d'un fossé central à ciel ouvert et présente des aménagements ponctuels de type recharges de nids-de-poule et d'ornières ou autres renforts de pierres. Par la suite, le chemin est colmaté, intentionnellement ou non, au moins dans sa partie haute. Un drain semble préservé dans l'axe central. Des fossés bordiers sont également creusés. Enfin, suite à l'élargissement de la chaussée, un nouveau fossé et une haie d'arbres marquent la limite du tracé au nord-est. Au stade actuel de l'étude, et surtout du fait de liens stratigraphiques ténus voire parfois inexistant, il n'a pas été possible d'attribuer un phasage chronologique précis à ces diverses réfections du chemin. Malgré tout, il faut en situer l'abandon au plus tard dans le premier quart du 1^{er} s. apr. J.-C. du fait de la mise en place d'un dépotoir domestique à cet endroit (sigillée italiques tardives et apparition de sigillée sud-gauloise Drag. 24-25 et Drag. 27).
- 5 Probablement vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C., un grand abreuvoir est construit au sud du chemin, réutilisant le creusement antérieur lié à l'extraction d'argile. Du point de vue topographique, son emplacement se justifie par le fait que la couche argileuse forme à cet endroit un point bas étanche au sein duquel peuvent se concentrer les eaux de ruissellement et d'infiltration. La structure se présente sous la forme d'une rampe d'axe nord-sud, longue de plus de 16 m et formant une pente de 16 % s'enfonçant dans le sol. Elle permettait aux grands animaux (chevaux ou bovins) d'accéder à l'eau pour s'y abreuver et s'y baigner. Elle est bordée sur trois côtés de puissants murs en blocs de

calcaire gréseux liés à l'argile. Son ouverture supérieure, au nord, est large de 3 m et son extrémité sud forme une abside d'un diamètre interne de 4,40 m et haute de 2,15 m. Les deux parois opposées, au niveau de l'accès supérieur, présentent de très grands blocs disposés de chant, permettant probablement d'offrir une plus grande solidité à une structure recevant de grands animaux. Quatre de ces orthostates sont conservés à l'est et un à l'ouest. Le blocage derrière les parements des murs mesure entre 0,60 et 1,35 m d'épaisseur. Il a livré quelques tessons d'amphores italiennes (Dr. 1a) associés à de la céramique campanienne A et des fragments de petits *dolia* à dégraissant basaltique, situant la structure durant la période tardo-républicaine. Une surverse a été observée à l'extrémité nord du mur ouest, évacuant le trop-plein d'eau vers le fossé situé au centre du chemin creux. On ne sait réellement quel était l'aspect de ce long conduit au moment du fonctionnement de l'abreuvoir. On sait en revanche qu'il a été réaménagé par la suite, au début du 1^{er} s. apr. J.-C. avec la mise en place de murs bajoyers maçonnés et d'une couverture faite de dalles de grès. Cet imposant abreuvoir illustre donc, au bord du chemin, le premier établissement du Moulin à Vent et renvoie à une activité d'élevage. Les nombreux fragments de *dolia* dans la mise en œuvre de la structure évoquent quant à eux la viticulture.

- 6 L'abreuvoir est comblé volontairement vers 15-10 av. J.-C. : le sommet de ses parois a versé dans la structure et un dense et riche niveau de dépotoir vient sceller ces niveaux d'effondrements. Le mobilier céramique très abondant présente un faciès relativement atypique pour un site rural avec une grande quantité de gobelets en parois-fines (profils Mayet 2 ou 5) associés à de la sigillée italienne (services I et II) et de nombreux éléments d'amphores de Bétique. La faune domestique est quasiment absente alors que les coquillages s'y trouvent en grand nombre. Une épaisse couche d'argile hydromorphe extrêmement homogène se met ensuite en place dans les premières décennies du 1^{er} s. apr. J.-C. On suppose l'existence d'une mare dont le trop-plein continue de s'évacuer par la surverse toujours en activité. D'une durée d'utilisation relativement brève, la mare est comblée à son tour. Au sein du mobilier de ce niveau, une bonne proportion de gobelets de type Mayet 33 renvoie à la fin du 1^{er} s. av. J.-C., peut-être au changement d'ère.
- 7 C'est dans ce comblement qu'est fondé le seul mur conservé du site. Une barbacane ouverte au sommet de cette fondation est reliée à la canalisation maçonnée, afin d'évacuer l'eau d'infiltration et ainsi assainir le nouveau bâtiment. La canalisation continue de fonctionner encore une vingtaine d'années tout au plus pour être définitivement bouchée par des niveaux de déchets domestiques et alimentaires (presque exclusivement des huîtres). Un nouveau dépotoir riche en huîtres et peignes glabres et toujours très pauvre en faune domestique, est cette fois installé contre le parement sud-est du mur. Le mobilier céramique abondant, très hétérogène, évoque des datations autour du milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. (sigillée sud-gauloise Drag. 29b, Drag. 30 et estampille PERRVS de la Graufesenque, par exemple). C'est probablement à ce même bâtiment que l'on doit rattacher les deux bassins vinicoles situés à une douzaine de mètres à l'ouest, du fait de la similitude de leurs orientations, même si aucun lien stratigraphique direct ne vient le confirmer. Ces bassins ont fait l'objet de fréquentes réfections : trois pour le plus petit et plus ancien et jusqu'à huit rechapages pour le plus grand. Bien qu'on ignore le rythme de ces réfections, cela montre que la viticulture a eu une importance et une durée considérable dans l'histoire de l'établissement. Pourtant, à l'image du chai dont il ne subsiste qu'un fond de *dolium* en

place et moins d'une dizaine de fosses d'implantations, les témoins de l'activité viticole sont extrêmement mal conservés.

- 8 C'est dans le puits, cuvelé en calcaire gréseux, profond de plus de 11 m, étrangement construit au sein même du chai, que les témoins matériels de la viticulture sont les plus éloquents. On y retrouve en effet une très grande quantité de pépins de raisins ainsi que les seuls exemplaires d'amphores vinaires locales, absentes des niveaux de surface. Ces amphores de type Gauloise 4, de forme plutôt tardive, de même que la forte proportion de céramiques brunes orangées biterroises au sein des innombrables fragments de cruches du comblement du puits, renvoient au début du II^e s. apr. J.-C. Mis à part une monnaie du IV^e s. et une autre médiévale, ces éléments constituent les datations les plus récentes du site. Pour autant on ne saurait conclure à un abandon de celui-ci au II^e s. L'extrême degré d'arasement et la disparition de la plupart des architectures comme des niveaux d'occupation nous privent en effet d'une lecture aisée de cet établissement rural.

Fig. 1 – Vue aérienne du grand abreuvoir tardo-républicain



La surverse raccordée au grand collecteur est visible au nord-ouest et les bassins vinicoles en cours de démontage à l'ouest.

Cliché : S. Benalioua (CCNBT).

Fig. 2 – Le puits cuvelé du Haut-Empire, creusé dans le rocher



On distingue l'unique *dolium* en place en bas à gauche ainsi que deux profondes ornières, coupées par le creusement du puits.

Cliché : D. Lopez (CCNBT).

INDEX

Année de l'opération : 2015

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtF7tPQuwu5w>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtayNs4aMTnp>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtJUcAgfjQYH>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

AUTEURS

RONAN BOURGAUT

Communauté de Communes Nord du Bassin de Thau

GUILLAUME DUPERRON

Communauté de Communes Nord du Bassin de Thau

GHISLAIN VINCENT

Inrap Méditerranée